

soins à la propagation de cette salutaire dévotion, et n'ont cessé d'en attendre pour les âmes les fruits les plus abondants de sanctification et de préservation. Plusieurs d'entre eux ont souvent exprimé aux Frères Prêcheurs leur désir de voir, par les travaux de ceux-ci, cette dévotion se répandre de plus en plus dans les diocèses, y être solidement établie par l'érection canonique de la confrérie, et maintenue par des prédications fréquentes.

C'est pour faire droit à ces demandes que le T. R. Père Vicaire Provincial des Dominicains a nommé récemment un religieux de notre couvent du T. S. Rosaire de St-Hyacinthe, le R. P. Laurent Boisvert, directeur général de la confrérie du S. Rosaire, avec mission d'ériger de nouvelles confréries locales, de visiter régulièrement celles qui existent déjà, et de prêcher enfin partout la dévotion préférée de la T. S. Vierge.

Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe a voulu que les paroisses de son diocèse fussent les premières à bénéficier des avantages de ce ministère particulier. Dans ce but, Sa Grandeur vient d'adresser à son clergé une lettre circulaire sur la dévotion au saint Rosaire, dont il ordonne la propagation par l'érection des confréries dans toutes les paroisses, et par la fidélité aux exercices propres à maintenir toujours vivace cette salutaire dévotion.

Avec la gracieuse permission de Sa Grandeur, nous reproduisons intégralement cette belle lettre.

SAINT-HYACINTHE, le 10 avril 1908.

BIEN CHERS COLLABORATEURS,



DEPUIS le jour où il a plu au Saint-Esprit de m'imposer, avec l'administration de ce diocèse, le redoutable et difficile devoir de pourvoir à tous les besoins des âmes, il m'a toujours semblé que l'un des meilleurs moyens de m'acquitter efficacement de ce divin ministère était de m'assurer la toute-puissante protection de la très sainte Vierge Marie. Pour mériter cette protection de la Mère de Dieu, je comprends que je dois,